



Saint-Caprais de Bordeaux

Horaires mairie

- Lundi et vendredi : de 14h à 19h.
 - Mardi au jeudi : de 08h à 12h et de 14h à 18h.
- Tél. : 05.57.97.94.00
Fax : 05.57.97.94.01

Conseils municipaux

Les comptes-rendus sont disponibles sur le blog de la mairie à l'adresse :
stcapraisbx.blogspot.com

Permanences

- C. BONETA, le maire, reçoit sur rendez-vous pris en mairie.
- R. MANGEMATIN, première adjointe en charge des affaires sociales, reçoit le mardi de 9h à 12h et sur rendez-vous.
- Les autres adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Médiathèque

Mardi : 16h30 - 18h,
Mercredi : 14h - 19h,
Vendredi : 16h30 - 19h,
Samedi : 2ème et 4ème du mois, de 10h à 12h.

Toutes les infos de la médiathèque sont sur :
<https://www.facebook.com/mediathequesaintcapraisdebordeaux/>

Don de La Tonnellerie Demptos

La municipalité tient à remercier publiquement la Tonnellerie Demptos pour le don de mobilier de bureau qu'elle a fait auprès du secrétariat de la mairie. C'est avec un très grand plaisir que le personnel municipal a reçu ces nouveaux équipements et se joint aux élus dans leurs remerciements.



DEMPOTOS

Porte ouverte aux nouveaux habitants



Dans la salle du conseil, le 18 mars 2017

À l'image d'une commune accueillante par nature, la municipalité de Saint-Caprais de Bordeaux met un point d'honneur à souhaiter la bienvenue à ses nouveaux habitants. C'est ainsi que, comme chaque année à l'occasion de cette réception, le Maire, entouré de plusieurs membres du Conseil Municipal, a reçu en Mairie les personnes nouvellement installées dans la commune.

Un moment très convivial placé sous le signe du partage et de la découverte. Bienvenue à tous !

Travaux de la salle des fêtes : c'est parti !

Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes ont débuté au début du mois de mars. Une première partie qui consiste en la réfection de la toiture et de la charpente de l'ensemble du bâtiment par l'entreprise Aquibois...

En découvrant la charpente, les ouvriers ont eu la mauvaise surprise de trouver des capricornes et des insectes à larves xylophages. Le remplacement de tous les chevrons ainsi qu'un traitement ont donc dû être effectués. Cela occasionne un surcoût impossible à éviter.



Elections présidentielles

Les 23 avril et 7 mai prochains, auront lieu les élections présidentielles.

Les 3 bureaux, qui seront ouverts de 8h à 19h, se situent à l'école maternelle :

- bureau 1 : salle de motricité,
- bureau 2 : restaurant scolaire élémentaire,
- bureau 3 : restaurant scolaire maternelle (le patio).

Votre bureau de vote est noté sur la carte électorale que vous allez recevoir très prochainement.

Pour voter, munissez-vous de cette dernière ainsi qu'obligatoirement de votre carte d'identité ou d'un document portant votre photo : carte vitale, permis de conduire...



Le printemps vient juste de pointer son nez avec, pour la plupart d'entre nous, l'envie de profiter des beaux jours. N'hésitez donc pas à vous rendre aux nombreuses manifestations qui vous sont proposées par la municipalité ou les associations, ou encore, au gré de vos promenades, à jeter un oeil sur les divers travaux engagés sur la commune. Et surtout, n'oubliez pas les rendez-vous incontournables des 23 avril et 7 mai prochains pour les élections présidentielles.

Le Maire, Christian Boneta.



Exposition à la médiathèque

Dans le cadre de la semaine de la prévention de la violence en milieu scolaire, qui avait lieu du 12 au 16 janvier, les enfants de l'école élémentaire ont réalisé des travaux qui sont actuellement exposés à la médiathèque.

Vous êtes invités à venir les découvrir jusqu'au 17 avril.

Grand coup de balai dans les caniveaux

Une société de balayage mécanique est intervenue en février sur l'ensemble du centre bourg, des lotissements et de toutes les voies périphériques dotées de caniveaux.

Pour optimiser l'efficacité de ces interventions, les services techniques ont manuellement gratté les caniveaux et soufflé les feuilles mortes avant le passage de l'engin de nettoyage.

Parce qu'une commune belle et avenante, c'est avant tout une ville propre, des opérations de balayage mécanique des voies de la commune seront régulièrement programmées.

Cartes d'identité : nouveau mode d'obtention

Depuis le 15 mars, pour faire ou refaire sa carte d'identité, les administrés girondins ne doivent plus se rendre dans leur mairie mais dans l'une des 36 communes habilitées dans le département. Ce sont les mêmes qui font les passeports biométriques.

Ces dernières sont équipées de stations sécurisées et numériques pour enregistrer les empreintes digitales.

En 2017, l'Etat va accélérer la dématérialisation des titres. Plus aucun guichet à la préfecture n'en délivrera

(à l'exception des services pour les étrangers) d'ici la fin de l'année. Cette réforme concerne aussi les permis de conduire et les cartes grises.

Les habitants qui ont besoin d'une nouvelle carte d'identité vont pouvoir pré-remplir leur dossier depuis chez eux sur le site de la préfecture de la Gironde ou service-public.fr. Ils devront ensuite repérer la commune habilitée la plus proche de chez eux ou de leur travail (Créon pour la commune de Saint-Caprais de Bordeaux) pour finaliser leur dossier.

Ils peuvent cependant aller dans l'une des 35 autres mairies.



Attention il est souvent nécessaire de prendre rendez-vous et le délai peut être de 15 jours à 3 semaines !

N'hésitez pas à venir vous renseigner dans votre mairie.

A vélo, le port du casque pour les enfants devient obligatoire

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque certifié à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR) avait prescrit dans un rapport, le 2 octobre 2015, 26 mesures visant à améliorer la sécurité routière.

La mesure n°16 portait sur l'obligation du port d'un casque homologué pour les enfants de moins de 12 ans, sans généraliser cette mesure à l'ensemble des cyclistes, dans le but de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens.



En cas de non-respect de cette loi, l'adulte responsable risque une amende de 135 €.

Sortie de territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire, téléchargeable sur service-public.fr, établi et signé par un parent (ou le responsable légal).

L'enfant doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport, accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr),
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire,
- Original du formulaire cerfa n°15646*01, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.



Les rendez-vous

Avril

Samedi 1

> **Repas gamelle des Anciens Combattants**
Restaurant scolaire, 12h.
Resa : 05.56.21.33.37.

Dimanche 2



Samedi 8

> **Sophrologie ludique**

Enfants 14h-15h,
Parents/enfants 15h30-16h30
GINGKO : 06.83.15.95.65.

Samedi 15

> **Chasse aux oeufs**

Organisée par la FCPE
11h, Plaine Bernardin.

Samedi 22

SAMEDI 22 AVRIL 2017
ST CAPRAIS de BX
au complexe sportif Rabah Khaloufi
A Partir de 19 h 30
FETE FRANCO-PORTUGAISE
Organisée par A.S.C.J. (Association Sportive et Culturelle des Jumelages)

groupe folklorique Portugais TRADICOES

Alex UBEIRA

MENU
Apéritif
Salade landaise
Poulet Basquaise
Fromage
Farandole de mignardises
Café
Boissons

Prix du repas : 18 €
16 € pour Adhérents ASCJ
Enfants : 9 €

Reservations avant le 15 avril : Bernard 05 56 21 37 81
asportivetculturelle.jumelages@gmail.com

Vendredi 28 et

Samedi 29

Vendredi 28 Avril
9h30 à 20h30
...
Samedi 29 Avril
9h30 à 15h00

GRANDE BRADERIE

S'habiller pas cher et être solidaire !

GYMNASE
Complexe Sportif Rabah Khaloufi

VÊTEMENTS & CHAUSSURES
Hommes / Femmes / Enfants / Bébés
JOUETS - BRIC-A-BRAC

au profit du C. C. A. S. (Centre Communal d'Action Sociale) + DIVERSES COLLECTES AU PROFIT D'ASSOCIATIONS CARITATIVES